

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT  
MRC DE PORTNEUF  
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS-VERBAL de la **séance extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Gilbert tenue le **lundi 18 décembre 2023 à 19h30** dans la salle du conseil municipal, localisée au 110 rue Principale, Saint-Gilbert.

Présences :

|                      |  |
|----------------------|--|
| Le maire             | M. Daniel Perron   |
| Les conseillers-ères | Mme Caroline Gignac, poste #1<br>M. François Savard, poste #2<br>M. Luc Gignac, poste #3<br>M. Raymond Groleau, poste #4<br>Mme Huguette Chalifour, poste #5<br>M. David Charbonneau, poste #6 |

Absence : Aucune absence

Mme Mylène Robitaille, directrice générale et greffière-trésorière, assiste à la séance.

**239-12-23** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constatation du quorum et de l'avis de convocation dûment notifié à chacun des élus, conformément à l'article 156 du Code municipal (RLRQ c. C-27.1), sur proposition de M. David Charbonneau, la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 est déclarée ouverte sous la présidence de M. Daniel Perron, maire. Il est 19h20.

**240-12-23** **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. David Charbonneau et résolu:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel qu'il apparaissait sur l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

**241-12-23** **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Mme Caroline Gignac et résolu:

**QUE** le Conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits sur la liste des comptes à payer #2 de décembre 2023 et déposés pour approbation, pour un montant total de 181 049,90 \$.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

**242-12-23** **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 01-2024 RELATIF À L'APPROPRIATION DES SOMMES REQUISES ET À L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Un avis de motion est donné par M. François Savard, conseiller au poste numéro 2, annonçant qu'à sa prochaine séance, le conseil adoptera le règlement numéro 01-2024, règlement qui a pour objet d'approprier les sommes requises et l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2024.

243-12-23

**DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 01-2024 RELATIF À  
L'APPROPRIATION DES SOMMES REQUISES ET À L'IMPOSITION DES TAXES ET  
COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

M. Raymond Groleau, conseiller au poste numéro 4, présente et dépose le projet de règlement 01-2024, intitulé Règlement numéro 01-2024 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2024.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

244-12-23

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Huguette Chalifour et résolu:

**QUE** la présente séance extraordinaire du 18 décembre 2023 soit levée. Il est 19h23.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

---

Daniel Perron  
Maire

---

Mylène Robitaille  
Directrice générale et Greffière-trésorière